



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### fonctionnement

Question écrite n° 85157

#### Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de M. le secrétaire d'État à la justice les informations suivantes : A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle. Compte tenu de l'annonce d'un prochain remaniement ministériel, il conviendrait que la réponse soit fournie dans le délai prévu par le Règlement de l'Assemblée nationale, à savoir un mois.

#### Texte de la réponse

La moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, primes et indemnités comprises, sur une durée annuelle s'élève à 109 229 EUR. La moyenne des trois rémunérations nettes les moins élevées, primes et indemnités comprises, sur une durée annuelle s'élève à 52 162 EUR.

#### Données clés

**Auteur :** [M. René Dosière](#)

**Circonscription :** Aisne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85157

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 juillet 2010, page 8261

**Réponse publiée le :** 5 octobre 2010, page 10935